

I - NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE

Servitudes relatives aux sites inscrits et classés

II - REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI A PERMIS DE L'INSTITUER

Articles L. 341-1 à L. 341-15-1 et R. 341-1 et suivants du code de l'environnement.

III - OBJET DE LA SERVITUDE ET ACTE QUI L'A INSTITUEE SUR LE TERRITOIRE CONCERNÉ

Sites classés

- Commune de Saint-Point : Eglise, cimetière qui l'entoure, stèles tumulaires et croix de cimetière (SC 02.06.1942)

Sites inscrits

- Commune de Tramayes : Ensemble des terrains du site du sommet de la Mère boitier (SI 20.09.1973)

- Commune de Pierreclos : le Château et ses abords (SI 08.01.1935)

IV - SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE

M. le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine.

37, Boulevard Henri Dunant

CS 80140

71040 - MACON CEDEX 9

 03.85.39.95.20